

Destinataires :

**Aux Clubs de Volley Ball
affiliés à la FSGT**

Objet :

**Championnat de France FSGT
de Volley-ball**

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous les informations relatives à un engagement au Championnat de France FSGT de Volley-ball 6x6 saison 2018/2019. Ce championnat est ouvert aux équipes masculines (avec mixité possible) et féminines des clubs affiliés à la FSGT et pratiquant l'activité volley-ball.

Il regroupe une centaine d'équipes dans plusieurs niveaux de compétition. Le Championnat de France FSGT n'est pas réservé à une élite et il n'y a pas de limitation de niveau pour s'inscrire, néanmoins un niveau moyen de compétition départementale est un minimum recommandé pour trouver un intérêt sportif aux rencontres.

Vous trouverez résumé dans le tableau ci-dessous les principales caractéristiques sportives et réglementaires du championnat de France FSGT de Volley-Ball.

Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter à la CFA Volley par mail (volley@fsgt.org) en nous précisant le nom de votre club et son comité ainsi que les coordonnées d'une personne à contacter (mail, téléphone).

Sportivement.

P/La Commission Fédérale d'Activité Volley Ball

Thierry DE LONCHAMP



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Fédérale des Activités
Volley-Ball & Beach-Volley

14, rue Scandicci - 93500 Pantin - Tél : 01-49-42-23-19
Courriel : volley@fsgt.org - Site internet : www.fsgt.org

CHAMPIONNAT de FRANCE FSGT de VOLLEY BALL

MODE D'EMPLOI

QUI PEUT S'ENGAGER ?

Les équipes masculines (avec mixité possible) et féminines disputant un championnat FSGT de volley-ball.

Une Union de 2 clubs FSGT.

Une Entente de joueurs ou joueuses issus de différents clubs, formée et gérée par un comité.

QUELLES OBLIGATIONS ?

Etre licencié à la FSGT avant le 31 DÉCEMBRE de la saison en cours.

Disputer un minimum de 4 matchs de championnat ou de coupe sur la saison avec son équipe de club.

QUELLE FORMULE SPORTIVE ?

Championnat disputé sur 2 tours avec 3 ou 4 niveaux, par poule de 3 ou 4 équipes avec montées et descentes intermédiaires.

Les meilleures équipes par niveau sont qualifiées pour des phases finales.

QUELLES SONT LES CONDITIONS MATÉRIELLES ?

Chaque participant s'engage à recevoir 2 ou 3 équipes et à se déplacer au moins une fois.

Destinations possibles : Lyon – Grenoble – Annecy - Brest – Le Havre – Alençon – Bastia
Corté - Marseille – Toulouse – Montpellier – Bordeaux – Ile de France.

**Pour toute précision réglementaire se référer au règlement du
Championnat de France FSGT 6x6 édition 2018-19
qui sera consultable sur le site www.fsgt.org**

DATES FEDERALES 2018 / 2019

Premier Tour	⇒	19 Janvier 2019
Deuxième tour	⇒	23 Mars 2019
Demi-Finales et Finales	⇒	11/12 ou 25/26 Mai 2019 (à confirmer)

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

Tous Niveaux	⇒	Lundi 12 Novembre 2018 (à midi)
--------------	---	---------------------------------

REUNION CALENDRIERS

Obligatoire pour toutes les équipes (à 19h00 au siège fédéral pour les équipes d'Ile de France, au téléphone entre 19h30 et 20h30 pour les équipes de Province).

Premier Tour	⇒	Lundi 19 Novembre 2018
Deuxième tour	⇒	Lundi 4 Février 2019

TARIF D'ENGAGEMENT

150,00 Euros pour la première équipe

130,00 Euros pour toutes les équipes suivantes du club/UDC/Entente.

Quelques précisions pour toutes les équipes qui s'engagent :

- ✓ Elles doivent être en règle financièrement vis à vis de la CFA Volley, en particulier avoir réglé s'il y a lieu les amendes de la saison précédente.
- ✓ Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des équipes qui se déplacent.
- ✓ Une Aide Financière de la CFA Volley sera accordée aux équipes qui doivent se déplacer 2 fois et plus en dehors de leur région administrative.